



“ Favoriser des approches originales constitue une réelle alternative en matière de santé publique ”

Par Françoise Augereau

AOI

Histoire d'une reconnaissance

Un peu plus de 30 ans après sa création, l'Aide odontologique internationale a été reconnue comme établissement d'utilité publique. Aboutissement d'une longue procédure, cette décision de l'État traduit la crédibilité de l'association et de ses interventions. Retour sur les choix stratégiques et modes de fonctionnement qui ont permis cette reconnaissance.

Les nouveaux statuts de l'association établissent qu'elle a pour but de contribuer à l'amélioration de la santé et plus particulièrement de la santé bucco-dentaire auprès des populations défavorisées en France et dans le monde. À ses débuts, l'association a principalement répondu à des demandes de soins et de formation émanant de plusieurs pays d'Afrique, mais aussi d'Asie. Toutefois, si ces actions apportaient une aide concrète, elles restaient ponctuelles et ne se concrétisaient pas en actions reconnues et intégrées dans les poli-



tiques nationales et régionales de santé des pays concernés. L'Aide odontologique internationale (AOI) a donc profondément transformé ses modes de fonctionnement à partir de l'expérience acquise dans de nombreux pays. Aujourd'hui, dans les faits, son positionnement est de contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de stratégies innovantes. Elle accompagne les partenaires locaux pour l'amélioration de la santé bucco-dentaire des populations défavorisées, par la formation et l'application des méthodes de santé publique. Elle se posi-



tionne en tant que facilitateur et apporte un soutien technique et financier aux partenaires afin qu'ils mènent à bien leurs projets.

Appui sur des réseaux de compétences internationaux

La spécificité des problèmes de santé orale dans le contexte des pays en développement suscite des réponses différentes de celles qui sont appliquées dans les pays industrialisés. Favoriser des approches originales constitue une réelle alternative en matière de santé publique. Aujourd'hui, l'AOI



travaille dans le domaine de la formation, la prévention (accès au fluor), l'accès aux soins, la sécurité des soins, la capitalisation d'expérience et l'éducation au développement. Elle intervient à Madagascar, au Laos, au Cambodge, au Burkina Faso, en Haïti et en France avec le réseau social dentaire du Val-de-Marne. Pour mener à bien les projets, elle s'appuie sur des réseaux de compétences internationaux (universités, institutions, ONG, entreprises...).

L'association est membre de l'Association dentaire française (ADF), du CRID¹, du F3E², de Coordination SUD et d'INGO au Laos.

Devenir praticien solidaire

L'AOI est soutenue financièrement ou matériellement par l'Agence française de développement (AFD), des entreprises du monde dentaire, des collectivités comme le Conseil régional d'Île-de-France, des organismes ou associations professionnels, et par la presse qui publie des articles, des communiqués et des encarts.

Les praticiens contribuent également à ce soutien en adhérant, en faisant un don ou en utilisant des cartons de rendez-vous. Ils sont cependant encore trop peu à être praticien solidaire (375, soit moins de 1 % des

“
Être praticien solidaire,
c'est verser l'équivalent
d'un acte par mois
(consultation, détartrage...),
un don déductible
fiscalement”
”

praticiens). Être praticien solidaire, c'est verser l'équivalent d'un acte par mois (consultation, détartrage...). Ce don est déductible fiscalement à hauteur de 66 % du montant. Il est très simple à mettre en place et peut être arrêté à tout moment. Il est essentiel pour l'association car cela lui permet de poursuivre et d'initier de nouvelles actions.

C'est la raison pour laquelle l'AOI lance une nouvelle campagne pour inciter les praticiens à devenir praticien solidaire. Cette opération dénommée « Gant Bleu » est un appel franc et direct à la solidarité pour donner les moyens à l'AOI de poursuivre les efforts de ses équipes et de ses différents partenaires en faveur de la santé dentaire, la solidarité et le développement. ■

www.aoi-fr.org

L'AOI au Congrès de l'ADF !

Séance : Appui à la santé orale au Laos et à Madagascar : où en est-on ?
Jeudi 30 novembre - Salle 343 à 9 h 30

- **Comment intégrer la santé orale dans les objectifs de développement durable ?**
H. Benzian – Université de New York
- **Les résultats de l'évaluation du projet après quatre ans d'action**
H. Barennes – évaluateur
- **Les axes de la 2^e tranche du projet 2017/2020**
Y. Dipama – AOI
- **L'AFD partenaire technique et financier de l'AOI**
F. Llorens – Agence française de développement
- **Le F3E : un accompagnement pour améliorer les pratiques**
V. Gautier – F3E
- **Bourses de découverte : retour d'expérience**
L. Maladry / C. Balazard – Lauréats de la bourse de découverte

STAND 1P27

Retrouvez l'association pour échanger autour des projets et devenir praticien solidaire.



Santé dentaire
Solidarité
Développement

1. Centre de recherche et d'informations pour le développement
2. Fonds pour la promotion des études préalables, des études transversales et évaluations